



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

*Le Ministre*

Nos Réf. : D. 09002148/YJ/CM  
Vos Réf. : Votre courrier du 20 janvier 2009

Paris, le **20** FEV. 2009

Monsieur le Sénateur-Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les attentes exprimées par le syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles concernant la revalorisation des pensions et des retraites dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009.

La revalorisation des retraites qui interviendra le 1<sup>er</sup> avril prochain permettra de garantir le pouvoir d'achat des retraités, comme la loi le prévoit (article L. 161-23 du code de la sécurité sociale pour le régime général et article L. 16 du code des pensions civiles et militaires de retraite pour les fonctionnaires). Elle se fera en fonction des chiffres définitifs de l'inflation pour 2008 et de prévisions actualisées pour 2009 qui seront disponibles début avril. Ces chiffres seront ceux arrêtés par la Commission économique de la Nation.

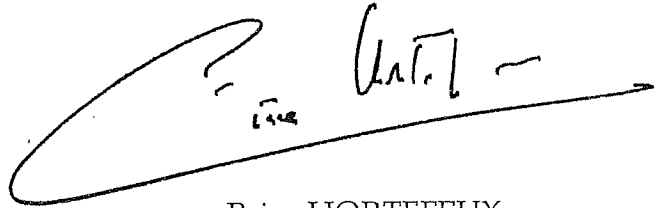
La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 a prévu que les retraites seraient désormais revalorisées le 1<sup>er</sup> avril et non le 1<sup>er</sup> janvier pour mieux tenir compte de l'inflation et éviter une perte de pouvoir d'achat des retraités : cette revalorisation pourra en effet s'appuyer sur un chiffre définitif d'inflation pour l'année précédente et une prévision actualisée, donc meilleure, pour l'année en cours. Dès lors, le risque d'une perte de pouvoir d'achat, qui existait dans le système précédent de revalorisation, est écarté.

**Monsieur François-Noël BUFFET**  
Sénateur du Rhône  
Maire d'Oullins  
5 rue Orsel  
69600 OULLINS

Je rappelle également que les pensions de retraites ont été revalorisées de 0,8 % le 1<sup>er</sup> septembre dernier pour tenir compte de l'accélération de l'inflation : le Gouvernement a donc été très réactif face à cette situation alors même que la loi ne prévoyait pas ce rattrapage en cours d'année.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Sieur le Sénateur-Maire

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a horizontal line extending to the right. The signature is written over the printed name.

Brice HORTEFEUX